

Province de Québec
MRC de Drummond
Conseil des maires de la MRC de Drummond

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue à Drummondville, en la salle de conseil de la MRC, 436 rue Lindsay, le mercredi **15 avril 2015 à 19 h 30**, le tout conformément aux dispositions du Code municipal et au règlement MRC- 754.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Alexandre Cusson	préfet de la MRC de Drummond
Pierre Levasseur	représentant de Drummondville
Michel Noël	maire de Durham-Sud
Jean Parenteau	maire de L'Avenir
Claude Bahl	maire de Lefebvre
Michel Bourgeois	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse
Marcel Bergeron	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Village
Félicien Cardin	maire de Saint-Bonaventure
Daniel Lafond	maire de Saint-Cyrille-de-Wendover
Jean-Guy Hébert	maire de Sainte-Brigitte-des-Saults
Marie-Andrée Auger	mairesse de Saint-Edmond-de-Grantham
André Deslauriers	maire de Saint-Eugène
Thérèse Francoeur	mairesse de Saint-Félix-de-Kingsey
Mario Van Doorn	maire de Saint-Germain-de-Grantham
Jean-Pierre Vallée	maire de Saint-Guillaume
Suzanne Pinard Lebeau	mairesse de Saint-Lucien
Robert Boucher	maire de Saint-Majorique-de-Grantham
Benoit Bourque	maire de Saint-Pie-de-Guire
Carole Côté	mairesse de Wickham

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alexandre Cusson, préfet.

Également présents :

Mme Christine Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mme Chantal Verville, adjointe à la direction

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue et présences**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du conseil du 11 mars 2015**
- 4. Dépôt du procès-verbal du CAP du 3 mars 2015**
- 5. MRC de Drummond, jour après jour...**
- 6. Finances**
 - A) Comptes à payer – dépôt
 - B) Rapport financier 2014 / Adoption
 - C) Ressourcerie Transition / 2^e versement 2015
 - D) Fonds culturel / Approbation de projets
- 7. Administration**
 - A) Ressources humaines, le cas échéant
 - B) Grand Rendez-vous des Régions / Nomination de deux élus

8. Évaluation

- A) Rapport sur la tenue à jour des rôles

9. Aménagement

- A) Approbation de modifications à des règlements d'urbanisme

- A.1) Drummondville

- A.1.1) Règlement no 4604
(permettre un chenil en zone A-5601)

- A.1.2) Règlement no 4610
(augmenter la superficie maximale pour les enseignes publicitaires installées sur les façades des abribus appartenant à la commission de transport de Drummondville et d'ajouter des normes relatives aux enseignes informatives sur un lieu public)

- A.2) Saint-Félix-de-Kingsey

- A.2.1) Règlement 547-3
(autoriser un établissement de fabrication de palettes d'acier dans la zone agricole AV-2)

- A.3) Saint-Guillaume

- A.3.1) Règlement 190-2015
(modifier certaines dispositions relatives aux usages complémentaires à un bâtiment résidentiel)

- A.4) Saint-Pie-de-Guire

- A.4.1) Règlement no 15-640
(modifier les dispositions relatives aux industries)

- A.5) Wickham

- A.5.1) Règlement 2015-03-778
(autoriser la classe d'usages secondaires professionnels et personnels dans la zone RT-92)

- B) Modification au schéma d'aménagement

- B.1) Drummondville

- B.1.1) Dépôt du rapport de la commission de consultation
- B.1.2) Résolution d'adoption du règlement # MRC-770

- B.2) Notre-Dame-du-Bon-Conseil village, le cas échéant

- B.2.1) Dépôt du rapport de la commission de consultation
- B.2.2) Résolution d'adoption du règlement # MRC-771

- C) Entente UPA-MRC-Municipalités / Adoption

- D) Acquisition d'orthophotos / Mandat

10. Gestion des cours d'eau**11. Matières résiduelles**

- A) Rapport du comité de l'Écocentre

12. Sécurité publique

- A) Rapport du comité de sécurité publique

13. Développements économique, social et culturel

- A) Pacte rural 2014-2019

- A.1) Projets pour approbation
- A.2) Rapport annuel 2014-2015

- B) Rapport comité culturel

14. Rapports de comités autres et représentations

- A) Rapport COGESAF

- B) Autres

15. Correspondance

- A) Demandes d'appui
- B) Information générale

16. Divers**17. Période de questions****18. Levée de la séance****1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES**

Le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**MRC11026/04/15**

Il est proposé par Jean-Guy Hébert

Appuyé par André Deslauriers

Et résolu

Que le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance en ajoutant les points suivants :

9E) Entente de services d'inspection entre la MRC et la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham

13A.1) Pacte rural / Adoption du tableau récapitulatif

ADOPTÉ**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2015****MRC11027/04/15**

Il est proposé par Marie-Andrée Auger

Appuyé par Daniel Lafond

Et résolu

Que le conseil adopte et signe tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire de ce conseil du 11 mars 2015.

ADOPTÉ**4. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CAP DU 3 MARS 2015**

La secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de la séance du comité administratif et de planification du 3 mars 2015 tel qu'adopté par ce dernier.

5. MRC DRUMMOND, JOUR APRÈS JOUR...

La liste des rencontres auxquelles ont participé les membres du conseil, en date du 14 avril 2015, est déposée pour information.

6. FINANCES**A) COMPTES À PAYER / DÉPÔT**

Conformément au règlement MRC-753, MRC-754 et MRC-756, la secrétaire-trésorière dépose et présente un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois d'avril 2015. Il n'y a pas de question.

Factures incompressibles acquittées	415 889,76 \$
Factures approuvées	38 482,14 \$
Rémunérations	7 649,58 \$
Allocations de dépenses	3 824,79 \$
Remboursement des dépenses	180,90 \$

B) RAPPORT FINANCIER 2014

Adoption**mrc11028/04/15**

ATTENDU QUE le représentant de la firme FBL, comptables agréés, a déposé et présenté, ce 15 avril 2015, le rapport financier de la MRC de Drummond pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 et répondu aux questions des membres;

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Robert Boucher

Et résolu

De recevoir le rapport financier de 2014 et d'en accepter le contenu tel qu'audité par la firme FBL et tel que l'exige le Code municipal du Québec (article 176.1).

ADOPTÉ

C) RESSOURCERIE TRANSITION

2^e versement 2015**mrc11029/04/15**

ATTENDU QU'en décembre 2004 la MRC de Drummond se dotait d'un Plan de gestion des matières résiduelles pour l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QU'en novembre 2014 la MRC de Drummond adoptait son plan d'action en gestion des matières résiduelles pour l'année 2015;

ATTENDU QU'un montant de 70 000 \$ est prévu au plan d'action pour Ressourcerie Transition inc. afin de la soutenir dans son fonctionnement et son développement et qu'un calendrier de versements de l'aide financière a été fixé, ceux-ci étant prévus en février, avril, juillet et octobre;

ATTENDU QUE Ressourcerie Transition inc. doit transmettre au préalable à la MRC un rapport d'activités et financier pour l'obtention de chacun des versements;

ATTENDU QUE ledit organisme a déposé auprès de la MRC de Drummond son deuxième rapport et que celui-ci fait état de résultats très satisfaisants;

ATTENDU QUE les membres du comité d'administration et de planification ont pris connaissance du rapport financier déposé le 1^{er} avril 2015 et recommandent le versement du mois d'avril à l'organisme;

Il est proposé par Robert Boucher

Appuyé par Jean-Guy Hébert

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond procède au deuxième de quatre versements pour l'année 2015 à Ressourcerie Transition inc., soit 17 500 \$, à même la Partie I Administration générale des prévisions budgétaires 2015 de la MRC de Drummond (règlement MRC-758).

ADOPTÉ

D) FONDS CULTUREL

Approbation de projets**mrc11030/04/15**

ATTENDU QU'en octobre 2013 la MRC de Drummond adoptait son quatrième plan d'action triennal (2014-2016) qui lui permettrait d'atteindre ses objectifs en matière de développement culturel;

ATTENDU QU'en décembre 2014 la MRC de Drummond adoptait une politique culturelle révisée pour l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QUE via l'action numéro 17 du plan d'action triennal, qui prévoit la mise en place d'un Fonds culturel doté d'une enveloppe totale de 30 000 \$ pour 2015, il est possible d'accorder une aide maximale de 1 500 \$ par projet présenté s'il répond aux critères d'octroi dudit fonds;

ATTENDU QUE dans ce cadre, le comité Culturel de la MRC de Drummond a reçu et examiné, le 24 mars dernier, trente-quatre (34) projets;

ATTENDU QUE vingt-cinq (25) des projets répondent aux critères fixés par le programme et que le comité Culturel recommande de leur octroyer l'aide financière inscrite dans le tableau ci-après;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par Marcel Bergeron

Appuyé par Benoit Bourque

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond reçoive favorablement la recommandation du comité Culturel pour 2015 et autorise, dans le cadre du programme de Fonds culturel élaboré par la MRC, le versement des sommes ci-après indiquées pour les vingt-cinq (25) projets identifiés, pour un total de 30 000 \$.

D'autoriser la directrice générale à signer les conventions inhérentes à chaque dossier.

Subventions dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Drummond

Demandeur	Titre du projet	Subvention octroyée
Les Amis de l'orgue de Drummond	« Concert hors-série, première mondiale »	1 000 \$
Association des accordéonistes de la région de Drummondville	« Grand bal d'accordéon 2015 »	900 \$
Chœur Bella Voce	« Célébrons ensemble »	1 500 \$
Orchestre symphonique de Drummondville	« Programme d'élargissement de l'accessibilité »	1 500 \$
Cégep de Drummondville	« Festival de l'intercollégial de théâtre »	1 500 \$
Marylène Ménard et Robert Biron	« Participation au salon « One of a kind Christmas show » à Toronto	1 000 \$
Caval'Art	« Romanichel – L'autre voyage »	1 500 \$
Maison Marie-Rivier	« Rock'n Nonne acte 2 »	1 500 \$
Mélanie Poirier	« Catalogue d'exposition : Regards sur l'art contemporain »	750 \$
Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec	« Jeudis en chansons, édition 2015 »	1 000 \$
Collège Saint-Bernard	« aucun »	1 500 \$
Les Voix du chœur de Drummondville	« Du petit au grand écran »	750 \$
Symposium des arts UV Mutuelle	« Symposium 2016 avec un volet spécial »	1 500 \$
Evelyn Losier	« Transformation du patrimoine, un langage adapté »	750 \$
Municipalité de Saint-Pie-de-Guire	« Histoire et anecdotes de St-Pie-de-Guire » (Pièce de théâtre	1 500 \$
Diane Benoît	« De l'espoir à la vie – Pas à pas »	750 \$
Regroupement interculturel Drummond	« Fête de la diversité 2015 »	1 300 \$
Corporation d'animation Duvernay	« Jadis »	1 000 \$
Ensemble folklorique Mackinaw	« La douzaine »	1 500 \$
Québec en scène	« Québec en scène »	750 \$
Jennifer Hélie	« Le Barbizon » Bateau atelier galerie	1 500 \$
Vincent Leclair pour Les Glaneuses (Collectif)	« Mise en valeur du patrimoine par la création – Les Glaneuses à la SHD »	1 250 \$
François Daigneault	« Les mots de l'infiniment proche »	1 500 \$

Corporation Le Sismographe	« Acquisition d'un système d'éclairage »	800 \$
Fondation L'Avenir en héritage	« La sonorisation à « son » meilleur »	1 500 \$
Total des subventions		30 000 \$

ADOPTÉ

7. ADMINISTRATION

A) RESSOURCES HUMAINES

Ce point a été annulé.

B) GRAND RENDEZ-VOUS DES RÉGIONS

Nomination de deux élus

mrc11031/04/15

ATTENDU QUE la FQM tiendra, le 3 juin prochain, au Centre des Congrès de Québec, le Grand Rendez-vous des régions et que, pour assurer une représentativité juste et équitable de toutes les régions, elle invite chaque MRC à être représentée par une délégation de quatre personnes composée du préfet ou du préfet suppléant, de la direction générale de la MRC et de deux élus nommés par le conseil des maires;

ATTENDU QUE le préfet et la directrice générale ont confirmé leur disponibilité et que Mme Marie-Andrée Auger participe déjà à l'événement en tant que membre représentante de la MRC de Drummond au c.a. de la FQM;

ATTENDU la recommandation des membres du comité administratif et de planification à cet effet;

Il est proposé par Michel Noël

Appuyé par Pierre Levasseur

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond délègue le préfet suppléant, Monsieur Jean-Pierre Vallée et Mme Suzanne Pinard Lebeau pour participer au Grand Rendez-vous des Régions.

Que les frais de déplacement et d'hébergement des cinq représentants de la MRC, soient payés à même la partie I Administration générale des prévisions budgétaires 2015, le cas échéant.

ADOPTÉ

8. ÉVALUATION

A) RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES

Le rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation au 7 avril est déposé. Il n'y a pas de question.

9. AMÉNAGEMENT

A) APPROBATION DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

A.1) Drummondville

A.1.1) Règlement no 4604

mrc11032/04/15

ATTENDU QUE la ville de Drummondville a transmis pour approbation son règlement no 4604 amendant son règlement de zonage no 4300;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet de permettre un chenil en zone A-5601;

ATTENDU les explications de la direction quant à ce dossier;

ATTENDU que les membres du CCA, suite à la rencontre du 10 mars dernier, recommandent unanimement d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Rober Boucher

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 4604 modifiant le règlement de zonage de la ville de Drummondville, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles.
2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 4604 à la ville de Drummondville.

ADOPTÉ

A.1.2) Règlement 4610

mrc11033/04/15

ATTENDU QUE la ville de Drummondville a transmis pour approbation son règlement no 4610 amendant son règlement de zonage no 4300;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet d'augmenter la superficie maximale pour les enseignes publicitaires installées sur les façades des abribus appartenant à la commission de transport de Drummondville et d'ajouter des normes relatives aux enseignes informatives sur un lieu public (parc, plage publique, etc.);

ATTENDU les explications de la direction quant à ce dossier;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par Carole Côté

Appuyé par Michel Bourgeois

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 4610 modifiant le règlement de zonage de la ville de Drummondville, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.
2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 4610 à la ville de Drummondville.

ADOPTÉ

A.2) Saint-Félix-de-Kingsey

A.2.1) Règlement 547-3

mrc11034/04/15

ATTENDU QUE la municipalité de St-Félix-de-Kingsey a transmis pour approbation son règlement no 547-3 amendant son règlement de zonage no 547;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet d'autoriser un établissement de fabrication de palettes d'acier dans la zone agricole AV-2;

ATTENDU les explications de la direction quant à ce dossier;

ATTENDU QUE les membres du CCA, suite à la rencontre du 18 novembre 2014, recommandent unanimement d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par Marie-Andrée Auger

Appuyé par Marcel Bergeron

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 547-3 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles.
2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 547-3 à la municipalité de St-Félix-de-Kingsey.

ADOPTÉ

A.3) Saint-Guillaume

Règlement 190-2015

mrc11035/04/15

ATTENDU QUE la municipalité de St-Guillaume a transmis pour approbation son règlement no 190-2015 amendant son règlement de zonage no 45-99;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet de modifier certaines dispositions relatives aux usages complémentaires à un bâtiment résidentiel;

ATTENDU les explications de la direction quant à ce dossier;

ATTENDU QUE les membres du CCA, suite à la rencontre du 7 janvier dernier, recommandent unanimement d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Suzanne Pinard Lebeau

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 190-2015 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de St-Guillaume, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles.
2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 190-2015 à la municipalité de St-Guillaume.

ADOPTÉ

A.4) Saint-Pie-de-Guire

A.4.1) Règlement no 15-640

mrc11036/04/15

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pie-de-Guire a transmis pour approbation son règlement no 15-640 amendant son règlement de zonage no 12-620 et son règlement administratif no 12-623;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet de modifier les dispositions relatives aux industries;

ATTENDU les explications de la direction quant à ce dossier;

ATTENDU QUE les membres du CCA, suite à la rencontre du 4 février dernier, recommandent unanimement d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par Carole Côté

Appuyé par Thérèse Francoeur

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 15-640 modifiant les règlements de zonage et administratif de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles.
2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 15-640 à la municipalité de Saint-Pie-de-Guire.

ADOPTÉ

A.5) Wickham

A.5.1) Règlement 2015-03-778

mrc11037/04/15

ATTENDU QUE la municipalité de Wickham a transmis pour approbation son règlement no 2015-03-778, amendant son règlement de zonage no 2006-09-621;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet d'autoriser la classe d'usages secondaires professionnels et personnels dans la zone RT-92;

ATTENDU les explications de la direction quant à ce dossier;

ATTENDU QUE les membres du CCA, suite à la rencontre du 4 février dernier, recommandent unanimement d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par Jean-Parenteau

Appuyé par

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 2015-03-778 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Wickham, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles.
2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 2015-03-778 à la municipalité de Wickham.

ADOPTÉ

B) MODIFICATION AU SCHEMA D'AMENAGEMENT

B.1) Drummondville

B.1.1) Dépôt du rapport de la commission de consultation

Le rapport de la commission de consultation est déposé.

B.1.2) Adoption du règlement # MRC-770

mrc11038/04/15

ATTENDU QUE la direction dépose pour adoption un règlement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Drummond afin de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée, sous conditions, sur le lot 4 349 833, dans l'aire de protection du Village Québécois d'Antan;

ATTENDU QUE la MRC a adopté, par la résolution #mrc10904/11/14, le projet de règlement portant sur le même objet, le 26 novembre 2014;

ATTENDU QUE lors de l'assemblée publique tenue le 29 janvier 2015, la Commission d'aménagement n'a recueilli aucun commentaire concernant ladite modification;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Drummond désire se prévaloir des dispositions de l'article 47 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1);

ATTENDU QU'un avis de motion avec dispense de lecture dudit règlement a régulièrement été donné lors de la séance ordinaire de ce conseil du 26 novembre 2014;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Suzanne Pinard Lebeau

Appuyé par André Deslauriers

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond adopte le règlement # MRC-770 relatif à l'aire de protection du Village Québécois d'Antan; ledit règlement étant joint à la présente résolution.

Que copie de la présente soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

B.2) Notre-Dame-du-Bon-Conseil village

B.2.1) Dépôt du rapport de la commission de consultation

Le rapport de la commission de consultation est déposé.

B.2.2) Adoption du règlement # MRC-771

mrc11039/04/15

ATTENDU QUE la direction dépose pour adoption un règlement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Drummond afin :

D'échanger une superficie d'environ 2.4 hectares entre une zone à long terme et une zone de développement à court terme;

ATTENDU QUE la MRC a adopté, par la résolution #mrc10900/11/14 le projet de règlement portant sur le même objet le 26 novembre 2014;

ATTENDU QUE lors de l'assemblée publique tenue le 22 janvier 2015, la Commission d'aménagement n'a recueilli aucun commentaire concernant ladite modification;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Drummond désire se prévaloir des dispositions de l'article 47 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1);

ATTENDU QU'un avis de motion avec dispense de lecture dudit règlement a régulièrement été donné lors de la séance ordinaire de ce conseil du 26 novembre 2014;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Michel Bourgeois

Appuyé par Claude Bahl

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond adopte le règlement # MRC-771 relatif à l'échange d'une zone à long terme; ledit règlement étant joint à la présente résolution.

Que copie de la présente soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

C) ADOPTION DE L'ENTENTE UPA-MRC-MUNICIPALITÉS MRC11040/04/15

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté de Drummond (MRC) et la Fédération régionale de l'UPA du Centre-du-Québec, parties à l'entente, désirent constituer une table de concertation entre le milieu municipal et le milieu agricole;

ATTENDU QUE les objectifs poursuivis par la constitution de cette table sont les suivants :

- Favoriser des échanges continus et constructifs entre le milieu municipal et le milieu agricole;
- Sensibiliser les milieux municipal et agricole à leurs enjeux respectifs et réciproques;
- Œuvrer conjointement à la préservation et à la mise en valeur de la zone agricole.

ATTENTU QUE les trois organismes concernés ont procédé à la rédaction d'un protocole d'entente;

Il est proposé par Suzanne Pinard Lebeau

Appuyé par Mario Van Doorn

Et résolu

Que le conseil adopte le protocole d'entente relatif à la création d'une table de concertation MRC-UPA, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser le préfet et la directrice générale à signer le protocole d'entente.

ADOPTÉ

D) MANDAT ACQUISITION D'ORTHOPHOTOS MRC11041/04/15

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Drummond a accepté la coordination du regroupement régional du Centre-du-Québec pour l'acquisition d'orthophotos lors de sa séance régulière du 14 janvier 2015 (résolution mrc10977/01/15);

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Drummond a confié, au nom du Regroupement régional du Centre-du-Québec, le mandat de maître d'œuvre à l'agence de géomatique du Centre-du-Québec, ce qui impliquait la rédaction du devis d'appel d'offres et ses documents, lesquels ont été approuvés lors de la séance du CAP du 3 mars et publiés sur le SEAO le 6 mars 2015;

ATTENDU que quatre soumissions jugées conformes ont été déposées à la MRC de Drummond le 23 mars 2015 par les firmes suivantes : Groupe Trifide; Consortium Géolocation-photo; Consortium LPA-ASC; XEOS Imagerie Inc.;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse des quatre soumissions le 9 avril dernier selon la grille d'évaluation et que les notes finales s'établissent comme suit;

Groupe Trifide : 5,0

Consortium Géolocation-photo : 5,5

Consortium LPA-ASC : 7,1

XEOS Imagerie Inc. : 5,1

ATTENDU les recommandations des membres du comité de sélection à l'effet de privilégier le soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée;

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Jean-Guy Hébert

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond confie au Consortium LPA-ASC le mandat pour l'acquisition d'orthophotos à une résolution de 20 cm pour le territoire du Centre-du-Québec pour un montant 136 959 \$ plus taxes, en respect de la soumission reçue le 23 mars 2015.

Que la partie du mandat pour l'acquisition d'orthophotos à une résolution de 10 cm pour les territoires suivants soit octroyée sous condition de l'accord des municipalités concernées :

Drummondville : 26 889 \$ plus taxes

Victoriaville : 10 528 \$ plus taxes

Warwick : 4 619 \$ plus taxes

Nicolet : 7 947 \$ plus taxes

Plessisville : 3 745 \$ plus taxes

Princeville : 5 169 \$ plus taxes

Que le conseil de la MRC de Drummond autorise et mandate le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents nécessaires ou utiles à l'application de cette résolution.

ADOPTÉ

E) **ADOPTION DE L'ENTENTE DE LA MRC ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND
EN MATIÈRE D'INSPECTION** MRC11042/04/15

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham désire utiliser le service d'inspection de la MRC de Drummond;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond et la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, parties à l'entente, désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente intermunicipale en matière d'inspection;

Il est proposé par Carole Côté

Appuyé par Mario Van Doorn

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond

Autorise la conclusion de l'entente ci-annexée faisant partie intégrante de la présente résolution.

Autorise le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ladite entente pour et au nom de la MRC de Drummond.

ADOPTÉ

10. GESTION DES COURS D'EAU

Il n'y a aucun dossier.

11. MATIÈRES RÉSIDUELLES

A) RAPPORT DU COMITÉ DE L'ÉCOCENTRE

M. Alexandre Cusson dépose le rapport du comité de l'Écocentre. Il n'y a aucune question.

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) RAPPORT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le rapport du comité de sécurité publique du 19 mars dernier est déposé par Monsieur Pierre Levasseur. Il n'y a pas de question.

13. DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

A) PACTE RURAL 2014-2019

A.1) Projets pour approbation

mrc11043/04/15

ATTENDU QUE la MRC de Drummond est gestionnaire du Fonds de la ruralité;

ATTENDU QUE le comité de la ruralité s'est réuni le 17 mars 2015 afin d'étudier l'ensemble des demandes adressées dans le cadre de l'enveloppe reçue pour 2014-2015;

ATTENDU QUE l'enveloppe disponible actuellement dans le cadre du Pacte rural 2014-2019, soit l'enveloppe 2014-2015, correspond à un montant de 336 203 \$;

ATTENDU QUE le comité de la ruralité a reçu 28 projets dont les demandes de financement totalisent un montant de 531 194 \$;

ATTENDU QUE tous les projets sont admissibles et que les membres du comité ruralité sont d'avis de l'importance à financer les 28 projets;

ATTENDU QU'avec l'enveloppe actuelle, il y aurait lieu d'imposer une réduction de 37 % du montant demandé par chaque promoteur, ce qui mettrait en péril la réalisation des projets;

ATTENDU QUE les membres du comité ruralité recommandent à l'unanimité de financer les 28 projets à 100 % des demandes;

ATTENDU QUE la mise en œuvre de certains projets semble plus urgente dans le temps et qu'à l'opposé, d'autres projets pourraient être retardés sans nuire à leur succès;

ATTENDU QU'une enveloppe 2015-2016 est attendue au courant de l'année 2015 au montant de 336 203 \$;

ATTENDU QUE des sommes résiduelles sont toujours disponibles dans le Pacte rural 2007-2014;

Il est proposé André Deslauriers

Appuyé Mario Van Doorn

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond autorise le versement du financement, dans le cadre de l'enveloppe 2014-2015 du Fonds de la ruralité, pour les 17 projets acceptés et autorisés, pour un montant total de 337 333 \$, sur réception de factures.

Que les 11 autres projets retenus par le comité de la ruralité reçoivent leur financement, le cas échéant, dans le cadre de l'enveloppe 2015-2016 à venir en cours d'année et que les dépenses encourues depuis le dépôt de leur projet à l'agente de développement en milieu rural, soit le 17 mars 2015, soient considérées lors de leur acceptation officielle.

Que la différence manquante, soit 1 130 \$, soit prise à même les surplus du Pacte rural 2007-2014.

Projets autorisés Fonds de la ruralité MRC de Drummond 2014-2015

	Titre du projet	Municipalité(s)/organismes	Coût du projet	Montant demandé	Montant autorisé
1	Organisation des fêtes du 150e de Wickham	Wickham 150e	193 640 \$	25 000 \$	25 000 \$
2	Aire de repos et services publics	Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey	61 735 \$	25 000 \$	25 000 \$
3	Chalet des patineurs	Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village	95 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
4	Deuxième surface de Dekhockey	Municipalité St-Cyrille-de-Wendover	91 133 \$	25 000 \$	25 000 \$
5	Tapis pour pratiquer le deck hockey	Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village	38 770 \$	19 385 \$	19 385 \$
6	Enseigne numérique	Municipalité Wickham	33 200 \$	16 600 \$	16 600 \$
7	Achat d'une zamboni	Municipalité St-Pie-de-Guire	10 500 \$	5 250 \$	5 250 \$
8	Modules d'entraînement pour adultes	Municipalité St-Majorique-de-Grantham	21 612 \$	10 806 \$	10 806 \$
9	Ste-Brigitte en fête	Municipalité Ste-Brigitte-des-Saults	12 195 \$	9 400 \$	9 400 \$
10	Panneau numérique	Municipalité St-Félix-de-Kingsey	23 000 \$	11 500 \$	11 500 \$
11	150e anniversaire Durham Sud	Municipalité Durham Sud	50 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
12	Caval'Art 7e édition	Caval'Art	222 750 \$	30 000 \$	30 000 \$
13	Jeux d'eau - Parc des loisirs	Municipalité de l'Avenir	103 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
14	Aménagement parc Belleville-sur-Rive	Municipalité de Saint-Germain	56 306 \$	22 300 \$	22 300 \$
15	Amélioration aux infrastructures de la patinoire	Municipalité St-Bonaventure	29 174 \$	14 587 \$	14 587 \$
16	Améliorations locatives pour les usagers Maison de la Culture	Fondation L'Avenir en héritage	40 000 \$	17 500 \$	17 500 \$
17	Nouvelle patinoire	Municipalité St-Eugène	175 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
	TOTAL		1 284 412 \$	337 333\$	337 333\$
	Montant disponible			336 203 \$	
	Différence			1 130 \$	

ADOPTÉ

A.2) Rapport annuel 2014-2015**mrc11044/04/15**

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande de compléter annuellement une reddition de compte concernant le Pacte rural;

ATTENDU QUE ce rapport annuel couvre la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2015;

ATTENDU QUE cette tâche fut réalisée par l'agente de développement en milieu rural;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'adoption du rapport annuel, lequel a été transmis au préalable aux membres du conseil;

Il est proposé par Michel Noël

Appuyé par Suzanne Pinard Lebeau

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond procède à l'adoption du rapport annuel 2014-2015 complété par l'agente de développement en milieu rural et transmette un exemplaire de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ**A.3) Tableau récapitulatif du Pacte rural 2007-2014****mrc11045/04/15**

ATTENDU QUE la finalisation du Pacte rural 2007-2014 est définitive au 31 mars 2015;

ATTENDU QUE l'agente de développement rural a complété la reddition de compte pour cette dite période;

ATTENDU QUE 184 projets ont été soutenus par le Pacte rural 2007-2014;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a vérifié l'ensemble des fiches de projets ainsi que leur financement et que tout est conforme;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'adoption d'un tableau récapitulatif du Pacte rural 2007-2014, accepté par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Jean-Guy Hébert

Appuyé par Carole Côté

Et résolu

Que le conseil procède à l'adoption du tableau récapitulatif du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Drummond et transmette un exemplaire de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ**B) RAPPORT COMITÉ CULTUREL**

M. Jean-Pierre Vallée présente le rapport du comité culturel. M. Michel Bourgeois demande d'évaluer la possibilité que les réunions auxquelles il participe n'aient pas lieu en même temps. (Culture Centre-du-Québec et Conseil)

14. RAPPORTS DE COMITÉS AUTRES ET REPRÉSENTATIONS**A) RAPPORT COGESAF**

M. Alexandre Cusson présente le rapport COGESAF. Il n'y a pas de question.

B) AUTRES

Madame Marie-Andrée Auger présente le rapport de la FQM. Elle invite les maires à convenir d'une date de rencontre afin de prioriser les dossiers régionaux pour le territoire de la MRC de Drummond qui seront présentés au Grand Rendez-vous des Régions, à Québec le 3 juin prochain. La séance de travail aura lieu le 29 avril.

15. CORRESPONDANCE**A) DEMANDES D'APPUI**

Il n'y a aucune demande à appuyer ce mois-ci.

B) INFORMATION GÉNÉRALE

Les membres ont reçu la liste de correspondance du mois d'avril et sont invités à contacter la MRC pour recevoir copie des documents d'intérêt.

16. DIVERS

Aucun dossier n'est traité.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Berthe Tessier, citoyenne de Drummondville, demande des précisions sur le tonnage publié dans le bulletin de la Ville de Drummondville au sujet des déchets ultimes. Messieurs Cusson et Levasseur répondent. Elle demande par la suite à quoi est attribuée la baisse de 1,3% à l'enfouissement; on lui répond que la Ressourcerie Transition a reçu 63% de matières récupérables de plus l'an dernier et songe à accepter certaines matières supplémentaires, ce qui contribue à réduire le taux d'enfouissement. Madame Tessier demande en terminant un suivi au sujet du Cogesaf. M. Levasseur répond à son interrogation.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE**MRC11046/04/15**

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite,

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Marcel Bergeron

Et résolu unanimement

Que le conseil lève la présente séance.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 15.

Alexandre Cusson
Préfet

Christine Labelle
Secrétaire-trésorière